

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

Edmundston, N.-B., le 26 JANVIER 1928

QUINZIEME ANNEE No. 4

\$2,000,000. SERONT DEPENSES A EDMUNDSTON

52e CONGRES DES CULTIVATEURS DU N.-BRUNSWICK

Montréal, N.-B. 20 janv. — Le 52^e congrès annuel de l'Association des cultivateurs du Nouveau-Brunswick a eu lieu à Moncton cette semaine sous la présidence de M. A.-E. Raymond, président de l'Association. Le maire Taylor a souhaité la bienvenue aux délégués.

Une conférence a été donnée par M. A. McLeod, secrétaire de la Société d'agriculture de Sussex, sur l'utilité de la Société Agricole dans une paroisse. La première société agricole dans le Nouveau-Brunswick fut fondée à Saint-Jean en 1760. Plus tard, en 1825, une autre société fut établie à Frédéricton et c'est cette dernière association qui, la première encouragea l'importation d'animaux de race. Dans les débuts, ces sociétés agricoles ne reçurent pas d'encouragement du gouvernement; mais en 1858, elles obtinrent un octroi provincial de 5000 louis. C'est en 1839 que furent jetées les bases de l'organisation actuelle et c'est au colonel John Harvey que revient cet honneur.

Le professeur J.-W. Trueman, surintendant du collège agricole de Truro, Nouvelle-Ecosse, a parlé du système d'éducation en vogue dans les Provinces Maritimes et a insisté sur la nécessité d'y apporter de changements importants sous certains rapports. Il est d'avis que dans les écoles on devrait donner plus de soins à la question agricole.

M. E.-M. Taylor, de la Ferme Expérimentale de Frédéricton, a donné une conférence sur les Fermes Expérimentales du gouvernement fédéral. La Ferme Expérimentale du Nouveau-Brunswick est située à Frédéricton et fut fondée il y a quinze ans.

L'hon. Lewis Smith, ministre de l'Agriculture, assistait au congrès et y a prononcé un discours. Il est dit que la province du Nouveau-Brunswick en 1927 avait produit 1,876,483 livres de beurre soit une augmentation de 32 pour cent; 190,105 fallons de crème à la glace, une augmentation de 61 pour cent sur l'année 1926. D'un autre côté, la production du fromage avait diminué de 28 pour cent; il n'y eut que 759,257 livres de fromage manufacturé dans la province en 1927.

La qualité du beurre et du fromage du Nouveau-Brunswick est excellente. Il y a 22 fromageries et 18 fromageries dans la Province du Nouveau-Brunswick.

Suivant les chiffres préparés par le bureau des statistiques d'Ottawa les récoltes dans la province en 1927 ont atteint le chiffre de \$18,632,000.

M. E.-G. Pineau a fait une conférence sur les marchés pour le bétail, les moutons et le porc et son discours a été vivement apprécié par les délégués. Ceux-ci, avant de se disperser, ont adopté plusieurs résolutions importantes dont voici la liste:

Une résolution opposant de nouvelles concessions au Canadien-Pacifique, dans les provinces Maritimes, lorsque ce chemin de fer fait la concurrence au Canadien-National; une autre résolution demandant au gouvernement de ne pas permettre au Canadien-Pacifique de faire circuler ses trains sur le chemin du Canadien-National entre Saint-Jean et Halifax.

Une résolution encourageant les cultivateurs du Nouveau-Brunswick à s'abonner aux journaux Le Fermier Maritime et Le Fermier Acadien.

Une résolution demandant au chemin de fer de transporter gratuitement la volaille aux expositions.

Une résolution demandant au conseil de l'Instruction publique de la province de venir au secours des districts d'écoles pauvres.

Une résolution demandant l'é-

LA PAROISSE DE L'ASSOMPTION DE MONCTON

Moncton, N.-B., 24 janvier. — L'abbé Henri Cormier, curé de la paroisse l'Assomption, a donné le bilan de la paroisse dimanche. Les recettes ordinaires se sont élevées à \$21,413.67; les recettes extraordinaires, à \$27,107.19 et autres recettes à \$50,418.59, un total par conséquent de \$100,939.35.

Les dépenses ordinaires se sont élevées à \$15,143.46, les dépenses extraordinaires, à \$20,432.77 et les autres dépenses à \$72,701.00. Il reste en caisse à l'heure actuelle \$7,805.58.

La paroisse compte actuellement 1,046 familles et 6,187 âmes, dont 4,723 communicants et 1,464 non communicants.

Au cours de l'année 1927 il y a eu 219 naissances, 39 mariages et 62 sépultures dont 14 adultes et 48 enfants.

ELLE SE CONVERTIT AU CATHOLICISME

Montréal, 24. — Doris Palmer, l'ancienne ballerine du "Broadway", condamnée à être pendue le 23 mars prochain avec son mari George McDonald, pour le meurtre d'Adelard Bouchard, s'est convertie au catholicisme. Elle a été baptisée, par le Père A. Brault, aumonier de la prison des femmes, rue Fullum. La condamnée à mort a fait ensuite sa première communion.

C'est grâce au dévouement des bonnes Soeurs si la condamnée s'est convertie. Elle a été touchée de tant de bonté, de patience, de sacrifices. Elle a commencé par le petit catéchisme qui l'intéressa beaucoup. Elle demanda ensuite à connaître tous les enseignements du catéchisme et elle décida de se convertir.

Une résolution demandant au gouvernement fédéral d'engager un expert pour l'élevage et l'entretien des renards;

Une résolution remerciant le maire et le conseil de la ville de Moncton, la presse et La Compagnie Eaton pour l'appui qu'ils ont donné au Congrès.

Les officiers suivants ont été élus pour la présente année: Président, John Woods, Bloomfield.

1^{er} vice-président, Alexandre J. Doucet, Notre-Dame.

2^eme vice-président, Stanley Wilson, Rolling Dam.

Secrétaire-correspondant, Austin C. Taylor, Salisbury.

Secrétaire-archiviste, Arthur Y. Audest, St-Joseph, N.-B.

Trésorier, Fred-H. Walsh, Covalde.

Vérificateur, W.-W. Hubbard, Frédéricton.

Les vice-présidents de langue française sont M. J. C. Robichaud de Upper Pokemouche, représentant le comté de Gloucester, M. Omer Lévesque de St-André, représentant le Madawaska, et M. J. J. Vautour de St-Louis, pour le comté de Kent.

Les délégués représentant les sociétés du comté de Madawaska étaient MM. Elias Daigle, St-Hilaire, Omer Lévesque, St-André, Joseph Ouellet, St-André, Joseph Saucier, St-Quentin de Restigouche, Gustave Gaudet, Edmundston.

Un grand nombre d'autres paroisses françaises des comtés de Kent et de Gloucester, avaient leur représentant.

DEMONSTRATION A L'HONORABLE PIERRE J. VENIOT

Un grand banquet lui a été offert par les libéraux de St-Jean, N.-B., qui rendent hommage à la part exceptionnellement remarquable qu'il a prise dans les affaires publiques de son pays.

St-Jean, N.-B., 23. — Le banquet que les libéraux de St-Jean ont donné en l'honneur de l'hon. Pierre-J. Veniot, le Ministre des Postes, comme vous l'ont déjà annoncé les dépêches, a été couronné d'un grand succès. Il était présidé par le Dr L.-M. Curren, président du comité exécutif libéral du comté de St-Jean, qui avait à ses côtés l'hon. A.-A. Dyrart, chef de l'opposition provinciale, l'hon. W.-E. Foster, l'hon. J.-E. Michaud, M. l'échevin Fréchet maire suppléant de Moncton M. Tremblay, gérant de la Rock City Tobacco, M. Reid McMannus, ancien député provinciale, M. André Doucet, député du comté de Gloucester, et plusieurs autres notabilités venues de toutes les parties de la province.

Le président a fait un brillant éloge du ministre des Postes, rappelant la part exceptionnellement remarquable qu'il a prise dans l'administration des affaires publiques de la province et, enfin, de la Puissance du Canada.

L'hon. Pierre-J. Veniot a répondu dans un magistral discours à ce qui a été souligné de nombreux applaudissements. Quand il s'est levé pour parler, les convives lui ont fait une enthousiaste ovation.

CE QU'ONT PERDU NOS CULTIVATEURS

Ottawa, 24. — A cause de nos achats augmentant aux Etats-Unis, en Nouvelle-Zélande et ailleurs, les cultivateurs du Canada ont perdu la vente de produits laitiers pour des millions de dollars l'an dernier. Le gouvernement fédéral annonce que nous avons importé de ces produits en 1927 pour une somme de \$4,589,269 comparé à \$3,965,769 en 1926. Nos importations en beurre seulement ont été de \$3,892,640 au lieu de \$3,451,812. Il y a eu aussi une forte augmentation dans l'importation du fromage et autres produits de l'industrie du lait.

IL SE NOIE DANS LES RAPIDES

Ottawa, 24. — Alexandre Lebreton, d'Alderwood N.-B., travaillant à la construction du pont qui doit relier le "Drive-way" d'Ottawa à celui de la commission du district fédéral établie du côté de Québec, s'est noyé hier en tombant dans les rapides de la Rivière Ottawa, au moment où il commençait à travailler. Les compagnons de travail n'ont pu le sauver. Il était âgé de 24 ans.

6,554 INCENDIES AU CANADA EN 10 ANS

Les dommages se sont élevés à \$43,562,112 — 761 morts et 868 blessés.

Montréal, 21. — Au cours de la période, couvrant les dix dernières années, de 1917 à 1927, 6,554 incendies se sont déclarés au Canada, dans les couvents, hôpitaux, asiles, écoles, collèges, théâtres, salles publiques et églises. Les dommages causés à la propriété sont élevés à \$43,562,112 cependant que ces pertes matérielles considérables étaient compensées en partie par des assurances au montant de 22,858,947.

Le nombre des morts et des blessés était de 751 et de 868. C'est ce qu'a lu aux membres

UNE BRASSERIE A MONCTON

Moncton, N.-B., 24. — Le représentant d'une brasserie du Haut Canada est à Moncton en rapport avec le projet d'établir une brasserie dans la ville de Moncton. Il a comparu devant le conseil de ville et a demandé des concessions. La compagnie s'propose, moyennant les concessions en question, de construire un bâtiment en bête navec machines pour un capacité de 50,000 barils par an. Cette nouvelle industrie donnerait de l'emploi à 60 ou 70 personnes avec une paye annuelle de \$65,000 à \$75,000. La compagnie demande une évaluation fixe et certains privilèges d'eau. Il est probable que ces concessions seront accordées.

UNE AVENTURE TRAGIQUE DE SEPT PECHEURS

Moncton, N.-B., 21. — Sept pêcheurs d'éperlans, ont réussi à sauver leur vie, mais leur périlleuse aventure leur valut la perte de six gros sacs de poissons évalués à \$100 chacun, après qu'ils eurent fait une course extrêmement épuisante sur une étendue de glace en mouvement et que la marée poussait vers la haute mer, dans le détroit de Northumberland, hier.

Les sept pêcheurs étaient à tirer des filets sur la glace, à l'entrée du port de Shédiac, lorsqu'un violent vent du sud-ouest passa sur la baie, cette furie de l'air coincant avec la montée d'une marée haute plus qu'à l'ordinaire. Soudain un champ de glace d'une étendue d'environ cinq milles carrés se détacha du rivage de la baie. Deux pêcheurs plus près du rivage, avertirent par des cris leurs compagnons plus au large. Trois de ceux-ci sautèrent leur vie en sautant par dessus une crevasse de cinq pieds tandis que les quatre autres eurent à courir ur une distance de plus d'un mille à Sanbar, en dehors du port.

M. Marcl ne retire pas sa motion relative au Mexique

Ottawa, 21. — M. Charles Marcl, député de Bonaventure au parlement fédéral, ancien président de la Chambre des Communes, déclare qu'il n'a nullement l'intention de retirer sa motion relative à la question mexicaine. Il désire que la Chambre la discute à fond.

"Les journaux, dit M. Marcl, ont annoncé que le consul mexicain à Toronto a décidé de se retirer."

"En elle-même, cette décision est très satisfaisante mais, dans l'avis de motion que j'ai présentée, il y a plus qu'une simple requête pour le rappel du consul. Je désire attirer l'attention sur la persécution inhumaine des catholiques au Mexique. Aussi longtemps qu'une pareille situation existera, il ne peut être question de relations entre le Canada et ce malheureux pays."

"Et le voyage de sir Henry Thornton au Mexique ne doit pas être interprété comme preuve de bonne volonté à l'égard du gouvernement actuel."

"Mes sympathies vont aux pauvres victimes du Mexique et non pas à cet abominable tyran qu'est Calles."

de la ligue de sécurité publique de la province M. Arthur Gabouret, secrétaire général à l'assemblée tenue à l'hôtel Mont Royal.

Dans les théâtres et les salles publiques on a rapporté 1,083 incendies. Les morts et les blessés étaient au nombre de 127 et 184.

Dans les écoles et collèges on a enregistré 2,149 feux. Pertes de vies 54 et 93 blessés.

LA CIE FRASER DEPENSERA CETTE SOMME EN AGRANDISSEMENT ET CONSTRUCTIONS NOUVELLES. — UNE FABRIQUE DE CARTON PRODUIRA 60 TONNES PAR JOUR. — ON UTILISERA L'ENERGIE ELECTRIQUE DU GRAND SAULT.

Le Bureau Provincial d'informations a annoncé à la fin de la semaine dernière, d'après les déclarations de M. Archibald Fraser, que la Fraser Companies Limited, dont le bureau-chef est à Edmundston, construira dans cette ville une fabrique de pulpe mécanique, et qu'avant la fin de l'année la compagnie fabriquera le carton à construction et à boîtes. Les constructions et l'installation coûteront \$2,000,000, cette somme comprenant une dépense de \$500,000 pour l'agrandissement de la pulperie actuelle, lequel est déjà en marche.

L'usine de pulpe mécanique aura une capacité de 150 tonnes et celle pour le carton de 60 tonnes par jour. L'agrandissement de la pulperie actuelle augmentera la capacité de production de 100 à 260 tonnes par jour.

Les développements qu'entreprendent la Cie Fraser procureront de l'emploi à environ cinq cents hommes de plus que le nombre actuellement au travail.

MM. Fraser s'attendent que les nouvelles fabriques seront en marche à la fin de l'été prochain, alors qu'ils pourront utiliser l'énergie électrique des chutes du Grand-Sault.

La fabrique de papier de la Cie Fraser, située à Madawaska, Me., a subi un agrandissement considérable depuis le printemps. En fait, elle a doublé en étendue et sa capacité de production, lorsque les deux nouvelles machines à papier plus considérables que les deux premières seront installées, atteindra 380 tonnes de papier par jour. Cet agrandissement donnera également le nombre des employés.

Voici le texte de ces résolutions: "Considérant que, dans une récente déclaration publique, M. L. Medina Barron, consul du Mexique à Toronto, a accusé l'Eglise catholique d'avoir pendant plusieurs siècles mis obstacle au développement et au progrès des enseignements d'obscurantisme, afin de tenir les masses dans l'ignorance et les mieux exploiter plutôt que de leur enseigner les vrais principes de la religion."

"Considérant que cette affirmation, contraire à la vérité, est une insulte à l'Eglise catholique romaine et au Souverain Pontife qui a dénoncé à l'univers entier la persécution religieuse au Mexique, plus cruelle que celle même que celles des premiers siècles de la chrétienté; "

"Considérant que cette insulte a été surtout ressentie par les catholiques du Canada qui forment les 2-5 de la population de la population de ce pays, où se sont illustrés tant d'hommes d'Eglise par leurs travaux apostoliques et leurs oeuvres d'éducation et leur action civilisatrice; "

"En conséquence, la Société Nationale l'Assomption prie instamment l'honorable premier ministre du Canada d'exiger du Consul du Mexique, M. L. Medina Barron, une rétractation publique ou, sur le refus de celui-ci, le demande au gouvernement mexicain de rappeler son représentant."

"Il est de plus résolu que copie de cette résolution soit adressée à l'honorable premier Ministre, l'honorable Monsieur Veniot et aux journaux acadiens."

Alfred Roy

"Attendu que, dans une récente déclaration publique, M. L. Medina Barron, consul du Mexique au Canada, a accusé l'Eglise catholique d'avoir pendant plusieurs siècles mis obstacle au développement et au progrès des enseignements d'obscurantisme afin de tenir les masses dans l'ignorance et les mieux exploiter plutôt que de leur enseigner les vrais principes de la religion."

"Attendu que cette déclaration de M. L. Medina Barron est une insulte à l'Eglise Catholique romaine et au Souverain Pontife, et que les catholiques du Canada qui forment les 2-5 de la population de ce pays ont ressenti beaucoup cette insulte faite contre l'Eglise Catholique."

"Attendu que cette déclaration de M. L. Medina Barron est de nature à créer entre les Catholiques et les Protestants du Canada de certains préjugés, contrairement à l'esprit d'accord qui devrait exister entre ces deux groupes qui constituent presque la population totale de notre pays."

"Il est donc résolu que, nous les membres de la Société Mutuelle l'Assomption, prions instamment l'Hon. Premier Ministre du Canada d'exiger de M. L. Medina Barron, une rétractation publique"

et sur son refus, de demander au Gouvernement mexicain le rappel immédiat de son représentant au Canada.

C.-F. Savoie, Secrétaire-Trésorier-Général

Attendu Pour Voir Le Plus Beau et Meilleur CHEVROLET A des Prix Plus Bas!

LES ACADIENS PROTESTENT A LEUR TOUR

Des résolutions de la Société Nationale et de la Société l'Assomption Mutuelle — On demande au gouvernement d'exiger de Medina Barron une rétractation publique ou son expulsion.

L'exécutif de la Société Nationale des Acadiens et celui de la Société l'Assomption Mutuelle se sont réunis, la semaine dernière et ont formulé les résolutions suivantes, pour protester contre les déclarations fausses de Medina Barron, consul mexicain à Toronto.

Voici le texte de ces résolutions: "Considérant que, dans une récente déclaration publique, M. L. Medina Barron, consul du Mexique à Toronto, a accusé l'Eglise catholique d'avoir pendant plusieurs siècles mis obstacle au développement et au progrès des enseignements d'obscurantisme, afin de tenir les masses dans l'ignorance et les mieux exploiter plutôt que de leur enseigner les vrais principes de la religion."

"Considérant que cette affirmation, contraire à la vérité, est une insulte à l'Eglise catholique romaine et au Souverain Pontife qui a dénoncé à l'univers entier la persécution religieuse au Mexique, plus cruelle que celle même que celles des premiers siècles de la chrétienté; "

"Considérant que cette insulte a été surtout ressentie par les catholiques du Canada qui forment les 2-5 de la population de la population de ce pays, où se sont illustrés tant d'hommes d'Eglise par leurs travaux apostoliques et leurs oeuvres d'éducation et leur action civilisatrice; "

"En conséquence, la Société Nationale l'Assomption prie instamment l'honorable premier ministre du Canada d'exiger du Consul du Mexique, M. L. Medina Barron, une rétractation publique ou, sur le refus de celui-ci, le demande au gouvernement mexicain de rappeler son représentant."

"Il est de plus résolu que copie de cette résolution soit adressée à l'honorable premier Ministre, l'honorable Monsieur Veniot et aux journaux acadiens."

Alfred Roy

"Attendu que, dans une récente déclaration publique, M. L. Medina Barron, consul du Mexique au Canada, a accusé l'Eglise catholique d'avoir pendant plusieurs siècles mis obstacle au développement et au progrès des enseignements d'obscurantisme afin de tenir les masses dans l'ignorance et les mieux exploiter plutôt que de leur enseigner les vrais principes de la religion."

"Attendu que cette déclaration de M. L. Medina Barron est une insulte à l'Eglise Catholique romaine et au Souverain Pontife, et que les catholiques du Canada qui forment les 2-5 de la population de ce pays ont ressenti beaucoup cette insulte faite contre l'Eglise Catholique."

"Attendu que cette déclaration de M. L. Medina Barron est de nature à créer entre les Catholiques et les Protestants du Canada de certains préjugés, contrairement à l'esprit d'accord qui devrait exister entre ces deux groupes qui constituent presque la population totale de notre pays."

"Il est donc résolu que, nous les membres de la Société Mutuelle l'Assomption, prions instamment l'Hon. Premier Ministre du Canada d'exiger de M. L. Medina Barron, une rétractation publique"

et sur son refus, de demander au Gouvernement mexicain le rappel immédiat de son représentant au Canada.

C.-F. Savoie, Secrétaire-Trésorier-Général

Attendu Pour Voir Le Plus Beau et Meilleur CHEVROLET A des Prix Plus Bas!